

N/REF : 13/05/2024 10H54 C:263917 I:35160
V/REF : 281311
V/Email reçu le Lundi 13/05/2024 a 10H54

ACTIS - OPH de la région GRE
Territoire Marie Reynoard
32 avenue Marie Reynoard
38100 GRENOBLE

IMMEUBLE : 56 ARLEQUIN
56 GALERIE DE L ARLEQUIN
38100 GRENOBLE

St Martin-H, le 16 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 56 GALERIE DE L'ARLEQUIN - LOGEMENT 16 CHEZ MME MECHRI AZIZA
AU 07 74 61 37 78 OU 06 46 76 74 81

MOTIF : INTERVENIR POUR UN DEBOUCHAGE
PROBLEME DE REFOULEMENT DANS LA SALLE DE BAIN ; BAIGNOIRE TOUTE NOIRE+
ROUILLE +FORTE ODEUR

Donneur d'ordre : Mr SM MICCOLI

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 13/05/2024 A 15H00
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
DEBOUCHAGE DE LA COLONNE CUISINE - SALLE DE BAIN ET POSE D'UN BOUCHON
DIAMETRE 32
NETTOYAGE DES LIEUX
GARDIEN SUR PLACE

OBSERVATIONS : FC LCOMPTER Email envoyé le 14/05/24 a 11H10 Mr SM MICCOLI

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90
TOTAL H.T.				176,90
T.V.A. a 20,00%				35,38
TOTAL T.T.C.En EURO				212,28

Valeur en votre reglement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN